

# Partie officielle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# BULLETIN

## PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —  
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N<sup>o</sup> du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

---

**SOMMAIRE.** *Partie officielle.* — *Partie non officielle :* Le travail par équipes à l'école. — Botanistes en herbe. — Le Haut-Pré. — Bibliographie.

---

### PARTIE OFFICIELLE

#### Brevets de capacité pour l'enseignement primaire.

La commission cantonale des études, dans sa séance du 27 juillet, a délivré comme suit le brevet de capacité pour l'enseignement primaire :

Mention *très bien* : MM. Georges Butty, d'Ursy ; Max Chatton, de Romont ; M<sup>lles</sup> Monique Biétry, de Cheyres ; Hélène Bosson, de Riaz ; Marie-Rose Brach, de Zell (Lucerne) ; Marie Bühler, de Büron (Lucerne) ; Madeleine Carraud, de Monthey (Valais) ; Marguerite Clerc, de Rossens ; Jeanne Dafflon, de Fribourg ; Rosalie Dähler, de Seftingen (Berne) ; Aimée Décaillet, de Salvan (Valais) ; Marie-Thérèse Glasson, de Bulle ; Yvonne Liniger, de Wohlen (Berne) ; Pauline Marmillod, de Rossinières ; Rose Murith, de Gruyères ; Anne-Marie Pillonel, de Seiry ; Hildegarde Pürro, d'Oberschrot ; Agnès Schouwey, de Hauteville ; Yvonne Steinauer, d'Einsiedeln ; Ella Suter, de Lengnau (Argovie) ; Stéphanette Suter, de Muotathal (Schwytz) ; Hilde von Känel, d'Aeschi (Berne) ; Odile Barmaverain, de Belmont (Vaud).

Mention *bien* : MM. Romain Chammartin, de Chavannes-sous-Orsonnens ; Eugène Delley, de Delley ; Paul Genoud, de Châtel-Saint-Denis ; Justin Michel, de Maules ; Paul Oberson, de Maules ; Albert Sottaz, de Gumefens ; Henri Thévoz, de Saint-Aubin ; M<sup>lles</sup> Anne-Marie Abriel, de Domdidier ; Yvette Bæriswyl, de Fribourg ; Elisabeth Benninger, de Salvagny ; Violette Bersier, de Cugy ; Suzanne Clerc, de Rossens ; Marthe Egloff, de Niederrohrdorf (Argovie) ; Ida Frésey, de Grandvillard ; Jeanne Morard, de Gumefens ; Marie-Thérèse Sauter, de Fiaugères ; Heidi Stocker, de Jenins (Grisons).

Mention *satisfaisant* : MM. Gérard Banderet, de Vuissens ; Charles Descloux, de Romanens ; Max Dévaud, de Mossel ; René Goumaz, de Fétigny ; M<sup>lle</sup> Marie-Agnès Morard, de Gumefens.

De plus, la commission a décerné le brevet pour l'enseignement dans les écoles enfantines à M<sup>me</sup> Cyprienne Gendre, de Fribourg ; à M<sup>lles</sup> Alice Glauser, de Rüti (Berne), et Germaine Monney, de Châbles ; le brevet pour l'enseignement des ouvrages manuels à M<sup>lles</sup> Albertine Bapst, de La Roche ; Pauline Bard, de Semsales ; Marie Bourqui, de Murist ; Sophie Grangier, de Montbovon ; Dolorès Kündig, de Schlinbach (Lucerne) ; Maria Roulin, de Rueyres-les-Prés ; Marie Schmid, d'Oberehrendingen (Argovie) ; Louisa Vuarnoz, de Corserey ; Philomène Buchs, de Bellegarde ; Vèrène Rutschi, de Heimiswil (Berne) ; Ursule Scheiwiller, de Waldkirch (St-Gall).



## PARTIE NON OFFICIELLE

### LE TRAVAIL PAR ÉQUIPES

#### A L'ÉCOLE

Tel est le titre d'un fascicule publié récemment par le Bureau international de l'éducation, qui a son siège à Genève. Ce n'est point un traité de pédagogie pratique, mais le résultat d'une enquête faite par le dit bureau, sur l'état actuel des essais de travail par équipes à l'école. Un questionnaire détaillé a été envoyé aux écoles nouvelles, aux pédagogues renommés, aux instituts pédagogiques et aux autorités scolaires des divers pays d'Europe et d'Amérique. 187 réponses provenant de 27 pays différents sont parvenues au Bureau international de Genève.

La manière d'organiser le travail par équipes dans ses détails échappe à toute règle rigide. Le travail par équipes représente quelque chose de vivant qui ne peut s'immobiliser dans des principes, mais possède un caractère dynamique. C'est pourquoi l'enquête n'apporte